

Conseil municipal

Séance ordinaire du 10 septembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 10 septembre 2018, à 19 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Justin Bessette, Jean Fontaine, Michel Gendron, Ian Langlois et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Alain Laplante, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (RLRQ c.C-19).

10 septembre 2018

Monsieur le conseiller Yvan Berthelot est absent.

Monsieur François Vaillancourt, directeur général, est présent.
Madame Andrée Senneville, greffière adjointe, est présente.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Claire Charbonneau propose l'adoption de l'ordre du jour avec un amendement, soit :

- le retrait du point 4;
- le report du point 5 à la fin de l'ordre du jour;
- la prolongation de la période de question du point 21 de 30 minutes.

Monsieur le maire refuse la proposition de madame la conseillère Claire Charbonneau car il la considère non conforme au règlement de régie interne.

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Maryline Charbonneau
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette

Que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que soumis.

Monsieur le maire appelle au vote sur cette proposition :

Votent pour : madame la conseillère Maryline Charbonneau, messieurs les conseillers Justin Bessette et Ian Langlois, et monsieur le maire Alain Laplante

Votent contre : mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Jean Fontaine, Michel Gendron et Marco Savard

POUR : 4

CONTRE : 8

REJETÉE

— — — —

10 septembre 2018

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Ian Langlois

Que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que soumis.

Madame la conseillère Mélanie Dufresne propose un amendement à l'ordre du jour en reportant la période de communication des membres du conseil et la première période de questions à la fin de l'ordre du jour de façon que la séance comporte deux périodes de questions de trente minutes chacune à la fin de la séance.

Monsieur le maire considère cet amendement irrecevable et non conforme au règlement de régie interne.

Monsieur le maire appelle au vote sur la proposition du monsieur le conseiller Justin Bessette :

Votent pour : madame la conseillère Maryline Charbonneau, messieurs les conseillers Justin Bessette et Ian Langlois, et monsieur le maire Alain Laplante

Votent contre : mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Jean Fontaine, Michel Gendron et Marco Savard

POUR : 4

CONTRE : 8

REJETÉE

- - - -

Madame la conseillère Mélanie Dufresne propose l'adoption de l'ordre du jour avec amendements en reportant la période de communication des membres du conseil et la première période de questions à la fin de l'ordre du jour de façon que la séance comporte deux périodes de questions de trente minutes chacune à la fin de la séance.

Madame la conseillère Patricia Poissant appuie cette proposition.

Monsieur le maire déclare cette proposition irrecevable, car il la considère non conforme au règlement de régie interne.

Mesdames les conseillères Mélanie Dufresne et Christiane Marcoux demandent le vote sur cette proposition.

Le maire refuse de nouveau la proposition, car il la considère non conforme au règlement de régie interne.

Mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Jean Fontaine, Michel

10 septembre 2018

Gendron et Marco Savard quittent leur siège ainsi que la salle du conseil municipal.

Le quorum du conseil municipal n'étant pas respecté, la séance prend fin à 19h42.

Maire

Greffière adjointe
